



Abivax présente ses résultats financiers du premier trimestre 2025

2 juin 2025

PARIS, France, 2 juin 2025, 22 h 00 CEST – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX) (« Abivax » ou la « Société »), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour moduler la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, annonce aujourd'hui ses résultats financiers du 1^{er} trimestre d'activité 2025.

Abivax a récemment fourni les mises à jour suivantes sur ses objectifs commerciaux et opérationnels dans les communiqués de presse suivants :

- Le 9 janvier 2025 dans un communiqué de presse intitulé « Abivax franchit une étape clé dans le recrutement de patients pour l'essai de phase 3 ABTECT »
- Le 23 janvier 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce la présentation de sept abstracts sur l'utilisation de l'obefazimod dans traitement de la rectocolite hémorragique lors du 20^{ème} congrès annuel de la European Crohn's and Colitis Organization »
- Le 28 janvier 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax publie son calendrier financier de 2025 »
- Le 21 février 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax organisera un webcast animé par un leader d'opinion de renom le 17 mars 2025 »
- Le 24 mars 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce ses résultats financiers pour l'exercice 2024 »
- Le 26 mars 2025 dans un communiqué de presse intitulé « Abivax publie ses rapports financiers auprès des autorités française et américaines de régulation des marchés financiers »
- Le 22 avril 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce la nomination de Dominik Höchli, MD, au conseil d'administration »
- Le 22 avril 2025, dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce les modalités de l'assemblée générale annuelle alors que la société progresse vers des étapes clés génératrices de valeur en 2025 »
- Le 29 avril 2025 dans un communiqué de presse intitulé « Abivax annonce la fin du recrutement des patients dans le cadre de ses essais de phase 3 ABTECT dans le traitement de la rectocolite hémorragique (RCH) modérément à sévèrement active »

Faits marquants financiers du premier trimestre 2025 (chiffres IFRS)

(Données consolidées, non auditées)

Compte de résultat	Trimestre clos le 31 mars le 30 juin,		Evolution
	2025	2024	
En millions d'euros			
Total produits d'exploitation	1,0	1,2	(0,2)
Total des dépenses d'exploitation			
dont frais de Recherche et développement	(39,3)	(35,7)	(3,6)
dont frais commerciaux et marketing	(0,9)	(2,0)	(1,1)
dont frais généraux et administratifs	(8,0)	(8,1)	0,1
Perte d'exploitation	(47,2)	(44,7)	(2,5)
Gain (perte) financier	(5,2)	1,8	(7,0)
Perte nette de la période	(52,4,2)	(42,9)	(9,5)
Bilan	31/03/2025	31/03/2024	Evolution
en millions d'euros			
Position financière nette	18,5	53,4	(34,9)

dont autres actifs financiers courants et autres créances et actifs courants*	26,3	23,2	2,6
dont trésorerie disponible et équivalents de trésorerie	103,6	144,2	(40,6)
(dont dettes financières)**	(111,4)	(114,0)	(2,6)
Total Actif	166,9	205,2	(38,3)
Total des capitaux propres	(6,6)	40,6	(47,2)
* Hors éléments du contrat de liquidité (liquidité et actions propres) et charges constatées d'avance			
** Les passifs financiers comprennent les emprunts, les emprunts obligataires convertibles, les instruments dérivés, les certificats de redevances et les autres passifs financiers			

- La perte d'exploitation a augmenté de 2,5 millions d'euros pour atteindre -47,2 millions d'euros pour le trimestre clos le 31 mars 2025, contre -44,7 millions d'euros pour le trimestre clos le 31 mars 2024. Le résultat d'exploitation, composé principalement du crédit d'impôt Recherche et des subventions, a diminué de 0,2 million d'euros pour s'établir à 1,0 million d'euros au 31 mars 2025, comparé à 1,2 million d'euros pour le 1^{er} trimestre 2024. L'augmentation de la perte d'exploitation s'explique par les charges d'exploitation décrites ci-dessous.
- Les dépenses de recherche et développement (R&D) ont augmenté de 3,6 millions d'euros pour atteindre -39,3 millions d'euros au premier trimestre 2025, contre -35,7 millions d'euros pour la même période en 2024. Cette augmentation est principalement due aux dépenses liées à :
 - Une augmentation de 3,0 M EUR, soit 736 %, liée à notre programme clinique sur la maladie de Crohn (MC), en raison de l'extension des essais cliniques de phase 2b pour l'obefazimod dans la MC ;
 - Une augmentation de 2,7 millions d'euros, soit 78 %, des activités transversales liées à l'augmentation globale des effectifs de R&D pour soutenir notre croissance organisationnelle et l'émission de nouvelles attributions d'actions aux dirigeants et aux employés de la R&D ; et
 - Partiellement compensée par une diminution de 1,3M EUR, soit -4%, liée à notre programme clinique sur la colite ulcéreuse (UC), nos essais cliniques de phase 3 ayant atteint leur plein recrutement.
- Les charges commerciales et marketing ont diminué à -0,9 million d'euros pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2025, contre -2,0 millions d'euros pour la même période en 2024. Cette baisse est principalement due à une réduction des dépenses non essentielles afin d'optimiser nos dépenses de trésorerie.
- Les dépenses générales et administratives ont diminué à -8,0 millions d'euros pour le premier trimestre 2025 contre -8,1 millions d'euros pour le premier trimestre 2024. Cette diminution est principalement due à :
 - Une diminution des frais de personnel de 0,6M EUR, résultant du schéma de comptabilisation des charges des attributions d'actions accordées à certains de nos dirigeants et employés, dont beaucoup ont été émises dans le cadre de notre premier appel public à l'épargne aux États-Unis et de notre cotation sur le Nasdaq réalisée en octobre 2023 ;
 - Compensé par une augmentation de 0,4M EUR liée aux frais juridiques, professionnels et aux autres coûts associés à la double cotation d'Abivax, entreprise publique.
- Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, la perte financière nette de -5,2M EUR s'explique principalement par les éléments suivants :
 - Des charges d'intérêts de -3,5M EUR liées aux emprunts et aux prêts ;
 - Une charge non monétaire de -1,0 million d'euros liée à nos certificats de redevance ; et
 - Des pertes de change de -1,0 million d'euros ; et
 - Principalement compensées par des produits d'intérêts de 0,9 million d'euros liés aux produits investis de notre introduction en bourse aux États-Unis et de notre cotation au Nasdaq.
- La position de trésorerie au 31 mars 2025 était de 103,6 millions d'euros, contre 144,2 millions d'euros au 31 décembre 2024. Cette diminution est due à une utilisation de -33,3 millions d'euros dans les opérations et de -7,8 millions d'euros pour le paiement du principal et des intérêts sur nos facilités de crédit. Cette diminution a été partiellement compensée par 1,0 million d'euros d'intérêts reçus sur la trésorerie.

Sur la base des fonds actuellement disponibles et des hypothèses opérationnelles, Abivax prévoit d'être en mesure de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation jusqu'au quatrième trimestre 2025.

À propos d'Abivax (www.abivax.com)

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de produits thérapeutiques exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Basé en France et aux États-Unis, le principal candidat médicament d'Abivax, obefazimod (ABX464),

est en phase 3 d'essais cliniques dans le traitement de la rectocolite hémorragique active modérée à sévère.

Contact :

Patrick Malloy

SVP, Responsable des relations investisseurs

Abivax SA

patrick.malloy@abivax.com

+1 847 987 4878

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations, y compris celles relatives aux objectifs commerciaux et financiers de la Société. Certains mots tels que « anticiper », « s'attendre à », « potentiel » et les variantes de ces mots et d'expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant le calendrier prévu par la Société quant à l'analyse des premières données de ses essais cliniques ABTECT et la soumission d'une demande de NDA, le bénéfice thérapeutique potentiel d'obefazimod et la position de trésorerie prévue par la Société. Bien que la direction d'Abivax estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à différents risques, éventualités et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté d'Abivax, ce qui pourrait impliquer que les résultats et développements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, implicites ou projetés par les informations et déclarations prospectives. Une description de ces risques, aléas et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers en application de ses obligations légales, notamment son Document d'Enregistrement Universel, et dans son Rapport Annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 24 mars 2025 sous le titre « Facteurs de risques ». Ces risques, imprévus et incertitudes incluent entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, aux données et analyses cliniques futures, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, concernant l'opportunité et le moment d'approuver un candidat médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions susceptibles d'affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats et la présence de fonds suffisants pour couvrir les dépenses d'exploitation prévisibles et non prévisibles de la société ainsi que ses besoins en investissements. Une attention particulière doit être accordée aux obstacles potentiels au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation plus approfondie par l'entreprise, les agences de réglementation et les comités d'éthique/IRB suite à l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, cancérigènes, toxiques, CMC et cliniques. Par ailleurs, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations ne sont faites qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf obligation légale, Abivax décline toute obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement ultérieur dont la Société aurait connaissance. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Ce communiqué de presse est fourni à titre informatif uniquement et les informations qui y figurent ne constituent ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit. De même, il ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne doit pas être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La distribution du présent document peut être légalement restreinte dans certaines juridictions. Les personnes entrant en possession de ce document sont tenues de s'informer à ce propos et de respecter ces éventuelles restrictions.